

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 15 avril 2013, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Le siège du district 7 est vacant.

Sont également présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

13-04-369 ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 15 avril 2013 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant le point suivant :

- 5.10 Critères d'évaluation et de pondération / Services professionnels / Fourniture pour services d'appui au président d'élection pour l'élection 2013 / Appel d'offres par invitation n° 401-110-13-025

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Assemblée publique de consultation, séance ordinaire du 2 avril 2013 et séance extraordinaire du 8 avril 2013

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. AFFAIRES DU CONSEIL

- 4.1 Association des pompiers de Rigaud / Tournoi de hockey 2013 / Demande de commandite
- 4.5 Fondation du Cégep John-Abbott / Tournoi de golf annuel / 28 mai 2013 / Commandite
- 4.6 Ville de Pincoirt / Soirée Souper-Théâtre / 13 juin 2013 / Achat de billets
- 4.7 Oeuvres de l'Évêque / Diocèse de Valleyfield / Dîner-bénéfice annuel / 1^{er} mai 2013
- 4.8 Centre Notre-Dame de Fatima / Soirée dégustation de vins / 10 mai 2013
- 4.12 Club des Aînés associés Vaudreuil-Dorion / Dîner de fin d'année / 10 mai 2013 / Achat de billets
- 4.13 Arc-en-ciel Vaudreuil-Soulanges / Brunch du printemps 2013 / Achat de billets

5. GREFFE

- 5.2 Toponymie / Parcs Toe-Blake et Phil-Goyette / Lot 4 981 058 / Désignation et ajout à la liste officielle de la Ville / Demande d'officialisation
- 5.3 Toponymie / Parc Crevier / Lot 4 596 820 / Désignation et ajout à la liste officielle de la Ville

- 5.4 Toponymie / Modification de nom / Parc des Patriotes / Lot 1 675 950 / Désignation et ajout à la liste officielle de la Ville / Demande d'officialisation
- 5.5 Toponymie / Modification d'adresses / 997, 1001, 1013 et 1016, rue Séguin
- 5.6 Toponymie / Modification d'adresses et de nom de rue / 219, 221 et 223, avenue Saint-Jean-Baptiste
- 5.7 Toponymie / Nouveaux noms de rues, îlot et parc / Secteur Grands compositeurs / Désignation et ajout à la liste officielle de la Ville / Demande d'officialisation
- 5.8 Élections municipales 2013 / Rémunération du personnel électoral
- 5.9 Servitude / Émissaire sanitaire de la station d'épuration / Société d'habitation du Québec / Lot 1 546 201 / Règlement n° 1605

6. TRÉSORERIE

- 6.1 Dépôt de la liste des comptes
- 6.2 Emprunt temporaire / Règlement n° 1652 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de pavage, bordures, trottoir et d'éclairage d'une partie des rues Maurice-Richard, Jean-Béliveau, Toe-Blake et Jacques-Plante / Approbation du MAMROT

7. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Service des arts et de la culture / Démission / Commis aux prêts
- 7.2 Service des travaux publics / Stagiaire en horticulture / 30 avril au 14 mai 2013 / Division – Parcs, espaces verts et plateaux sportifs
- 7.3 Service des eaux / Embauche temporaire / Opérateur d'usine / Traitement de l'eau potable
- 7.4 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche temporaire / Journaliers étudiants / Période estivale 2013
- 7.5 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauche d'un étudiant / Inspecteur en environnement / 24 avril au 12 mai 2013
- 7.6 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauche de deux étudiants / Patrouilleurs / Ligne verte / 24 avril au 26 mai 2013
- 7.7 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauche d'un étudiant / Inspecteur en réglementation
- 7.8 Service de sécurité incendie / Démission / Brigadier scolaire temporaire sur appel

8. COMMUNICATIONS

9. INFORMATIQUE ET GÉOMATIQUE

10. ARTS ET CULTURE

11. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 11.1 Athlètes du club de hockey Drakkars / Midget BB / Soutien financier

12. PROTECTION PUBLIQUE

13. TRAVAUX PUBLICS

- 13.1 Adjudication de contrat / Fourniture du mobilier urbain / Réaménagement du terrain de pétanque / Parc Louise-Josephte
- 13.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec / Achat de sel regroupé de déglçage des chaussées

14. EAUX

15. SERVICES TECHNIQUES

- 15.1 Critères d'évaluation et de pondération / Services professionnels / Contrôle qualitatif / Matériaux et leur mise en œuvre / Construction d'un émissaire sanitaire / Usine d'épuration / Règlement n° 1646

- 15.2 Ordre de changement n° 3 / Services professionnels d'ingénierie / Prise d'eau et conduite d'amenée / Règlement n° 1498
- 15.3 Ordre de changement n° 7.2 / Entrepreneur général / Prise d'eau et conduite d'amenée / Règlement n° 1498
- 15.5 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-13-R1646.2 / Travaux de prolongement / Réseau d'égout sanitaire / Partie du boulevard de la Cité-des-Jeunes
- 15.6 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-13-R1643.4 / Plantation de végétation et ensemencement / Branche n° 4 du cours d'eau Dagenais-Besner / Sortie 35 de l'autoroute 40 / Règlement n° 1643
- 15.7 Ordre de changement n^{os} 10, 12, 13 et 14 / Réaménagement de l'avenue St-Charles / Règlement n° 1643

16. URBANISME

17. ENVIRONNEMENT

18. RÉGLEMENTATION

- 18.1 Avis de motion / Règlement n° 1480-09 / Règlement modifiant de nouveau le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités
- 18.2 Avis de motion / Règlement n° 1564 / Règlement modifiant le Règlement de stationnement (RMH 330)
- 18.3 Adoption premier projet / Règlement 1275-169 / Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier des normes se rapportant à l'apparence extérieure des bâtiments; aux bâtiments, constructions et usages accessoires; à l'aménagement extérieur; aux piscines; aux constructions et équipements autorisés dans les cours à l'étalage et la vente extérieure temporaire; aux matériaux de revêtement extérieur
- 18.4 Avis de motion / Règlement 1275-169 / Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier des normes se rapportant à l'apparence extérieure des bâtiments; aux bâtiments, constructions et usages accessoires; à l'aménagement extérieur; aux piscines; aux constructions et équipements autorisés dans les cours à l'étalage et la vente extérieure temporaire; aux matériaux de revêtement extérieur
- 18.5 Adoption / Règlement n° 1275-180 / Agrandissement, création et déplacement de zones / Abrogation et création de grilles des usages et normes / Zones visées : H1-660, H1-669, H1-671, I1-669, I2-645, I2-646 et I2-671 / Secteur de la rue Marier à l'ouest de la rue de Tonnancour

19. DIRECTION GÉNÉRALE

- 19.1 Autorisation de la direction générale

20. PÉRIODE DE QUESTIONS – ÉLUS

21. PÉRIODE DE QUESTIONS – ASSISTANCE

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

« ADOPTÉE »

13-04-370 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est
 PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
 APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
 ET RÉSOLU unanimement

QUE les procès-verbaux suivants soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* :

- assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 2 avril 2013;
- séance extraordinaire du 8 avril 2013.

« ADOPTÉE »

13-04-371 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

13-04-372 ASSOCIATION DES POMPIERS DE RIGAUD / TOURNOI DE HOCKEY 2013 / DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT une demande de l'Association des pompiers de Vaudreuil-Dorion pour participer au tournoi de hockey de l'Association des pompiers de Rigaud, du 24 au 27 avril 2013, à l'aréna du Collège Bourget de Rigaud;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'inscription et la participation de l'Association des pompiers de Vaudreuil-Dorion au tournoi de l'Association des pompiers de Rigaud qui se tiendra du 24 au 27 avril 2013 à l'aréna du Collège Bourget de Rigaud;

QUE la Ville accepte de défrayer les frais d'inscription reliés à ce tournoi au montant de six cents dollars (600 \$);

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-373 FONDATION DU CÉGEP JOHN-ABBOTT / TOURNOI DE GOLF ANNUEL / 28 MAI 2013 / COMMANDITE

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf annuel de la Fondation Cégep John Abbott Collège organisé dans le cadre de sa campagne de financement;

CONSIDÉRANT que les sommes recueillies permettent au Collège de proposer une formation et des outils technologiques pointus pour mieux parer ses étudiants à se tailler une place de choix dans un marché de l'emploi très exigeant;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit versé à la Fondation Cégep John Abbott College un montant de cinq cents dollars (500 \$) à titre de commandite d'un trou dans le cadre du tournoi de golf annuel qui se tiendra le 28 mai 2013 au club de golf Summerlea;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-374 VILLE DE PINCOURT / SOIRÉE SOUPER-THÉÂTRE / 13 JUIN 2013 / ACHAT DE BILLETS

CONSIDÉRANT l'invitation à assister à la soirée souper-théâtre organisée par la Ville de Pincourt et le Comité Ville en Santé Pincourt dans le cadre d'une levée de fonds dont les bénéficiaires sont consacrés annuellement à la réalisation d'activités et d'aménagements pour la communauté pincourtoise;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat d'une paire de billets au montant de deux cents dollars (200 \$) pour la soirée souper-théâtre organisée par la Ville de Pincourt et le Comité Ville en Santé Pincourt qui aura lieu le 13 juin 2013 au Théâtre des Cascades;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-375 OEVRES DE L'ÉVÊQUE / DIOCÈS DE VALLEYFIELD / DÎNER-BÉNÉFICE ANNUEL / 1^{ER} MAI 2013

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au dîner-bénéfice des Œuvres de l'Évêque du diocèse de Valleyfield;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat de huit (8) billets au montant de soixante dollars (60 \$) chacun pour la tenue et la réussite du dîner-bénéfice au profit des Œuvres de l'Évêque du diocèse de Valleyfield qui se tiendra le 1^{er} mai 2013 au Centre communautaire de L'Île-Perrot;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-376 CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA / SOIRÉE DÉGUSTATION DE VINS / 10 MAI 2013

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la dégustation vins et fromages organisée par le Centre Notre-Dame de Fatima;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit versé au Centre Notre-Dame de Fatima un montant de cinq cents dollars (500 \$) à titre de commandite pour la tenue et la réussite de la dégustation vins et fromages qui aura lieu le 10 mai 2013;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-377 CLUB DES AÎNÉS ASSOCIÉS VAUDREUIL-DORION / DÎNER DE FIN D'ANNÉE / 10 MAI 2013 / ACHAT DE BILLETS

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au dîner de fin d'année du Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'achat de dix (10) billets au montant de dix-sept dollars (17 \$) chacun pour le dîner de fin d'année du Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion qui a eu lieu le 10 mai 2013 au sous-sol de l'église Sainte-Trinité;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-378 ARC-EN-CIEL VAUDREUIL-SOULANGES / BRUNCH DU PRINTEMPS 2013 / ACHAT DE BILLETS

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au brunch du printemps organisé par Arc-en-Ciel Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'implication de cet organisme auprès de personnes présentant des problèmes de santé mentale;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat de vingt (20) billets au montant de quinze dollars (15 \$) chacun pour le brunch du printemps organisé par Arc-en-Ciel Vaudreuil-Soulanges qui se tiendra le 14 avril 2013 à la Gare de Dorion;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-379 TOPONYMIE / PARCS TOE-BLAKE ET PHIL-GOYETTE / LOT 4 981 058 / DÉSIGNATION ET AJOUT À LA LISTE OFFICIELLE DE LA VILLE / DEMANDE D'OFFICIALISATION

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de toponymie lors d'une réunion tenue le 3 avril 2013;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE soient ajoutés à la liste officielle des toponymes de la Ville les noms de parcs suivants situés sur le lot 4 981 058 :

- parc Toe-Blake;
- parc Phil-Goyette;

ET QUE demande soit transmise à la Commission de toponymie pour leur officialisation.

« ADOPTÉE »

13-04-380 TOPONYMIE / PARC CREVIER / LOT 4 596 820 / DÉSIGNATION ET AJOUT À LA LISTE OFFICIELLE DE LA VILLE

CONSIDÉRANT la résolution 12-02-156 autorisant l'acquisition du lot 4 596 820 à des fins de parc ou espace vert dans le secteur de la rue Crevier;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de toponymie lors d'une réunion tenue le 3 avril 2013;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit ajouté à la liste officielle des toponymes de la Ville le parc Crevier situé sur le lot 4 596 820.

« ADOPTÉE »

13-04-381 TOPONYMIE / MODIFICATION DE NOM / PARC DES PATRIOTES / LOT 1 675 950 / DÉSIGNATION ET AJOUT À LA LISTE OFFICIELLE DE LA VILLE / DEMANDE D'OFFICIALISATION

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite modifier le nom du parc des Patriotes situé sur le lot 1 675 950 afin d'éviter toute confusion quant à sa localisation;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de toponymie lors d'une réunion tenue le 3 avril 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE le nom du « parc des Patriotes » situé sur le lot 1 675 950 soit remplacé par celui de « parc Favreau »;

ET QUE demande soit transmise à la Commission de toponymie pour son officialisation.

« ADOPTÉE »

13-04-382 TOPONYMIE / MODIFICATION D'ADRESSES / 997, 1001, 1013 ET 1016, RUE SÉGUIN

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de toponymie lors d'une réunion tenue le 3 avril 2013;

CONSIDÉRANT que, pour des fins de sécurité publique, le comité recommande la modification des adresses 997, 1001, 1013 et 1016, rue Séguin;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE les adresses des propriétés suivantes soient modifiées comme suit :

Lot	Matricule	Ancienne adresse	Nouvelle adresse
1 829 955	4935-41-6717	997, rue Séguin	4480, rue Séguin
1 829 954	4935-40-5688	1001, rue Séguin	4490, rue Séguin
1 829 951	4935-40-2139	1013, rue Séguin	4500, rue Séguin
1 829 956	4934-49-9059	1016, rue Séguin	4511, rue Séguin

QUE ces changements prennent effet le 1^{er} juin 2013;

QUE les propriétaires soient avisés et que les frais raisonnables engagés pour effectuer les changements leur soient remboursés, et ce, sur présentation de pièces justificatives;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à Postes Canada, au Directeur général des élections ainsi qu'à la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-383 TOPONYMIE / MODIFICATION D'ADRESSES ET DE NOM DE RUE / 219, 221 ET 223, AVENUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de toponymie lors d'une réunion tenue le 3 avril 2013;

CONSIDÉRANT que, pour des fins de sécurité publique, le comité recommande la modification des adresses 219, 221 et 223, avenue Saint-Jean-Baptiste;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QUE les adresses suivantes soient modifiées comme suit :

Lot	Matricule	Ancienne adresse	Nouvelle adresse
1 545 945	6426-94-2351	219, avenue Saint-Jean-Baptiste	230, rue Melville
1 545 945	6426-94-2351	221, avenue Saint-Jean-Baptiste	232, rue Melville
1 545 945	6426-94-2351	223, avenue Saint-Jean-Baptiste	234, rue Melville

QUE ces changements prennent effet le 1^{er} juin 2013;

QUE les propriétaires soient avisés et que les frais raisonnables engagés pour effectuer les changements leur soient remboursés, et ce, sur présentation de pièces justificatives;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à Postes Canada, au Directeur général des élections ainsi qu'à la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-384

TOPONYMIE / NOUVEAUX NOMS DE RUES, ÎLOT ET PARC / SECTEUR GRANDS COMPOSITEURS / DÉSIGNATION ET AJOUT À LA LISTE OFFICIELLE DE LA VILLE / DEMANDE D'OFFICIALISATION

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de toponymie lors d'une réunion tenue le 3 avril 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QUE les noms suivants soient ajoutés à la liste officielle des odonymes de la Ville pour les rues projetées situées dans le secteur des Grands compositeurs :

- rue André-Mathieu;
- rue Claude-Léveillée;

QUE le nom « Claude-Léveillée » soit ajouté à la liste officielle des toponymes de la Ville pour l'îlot et le parc projetés dans le secteur précité;

ET QUE demande soit transmise à la Commission de toponymie pour leur officialisation.

« ADOPTÉE »

13-04-385

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013 / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT que les élections dans toutes les municipalités du Québec ont lieu de façon simultanée le 3 novembre 2013;

CONSIDÉRANT l'article 88 de la *Loi sur élections et référendums dans les municipalités* qui prévoit que la Ville peut établir un tarif de rémunération ou d'allocation pour tout membre du personnel électoral;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prévoir une grille de rémunération concurrentielle par rapport à celle des villes avoisinantes afin d'assurer la présence de personnel compétent et fiable;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville adopte la grille de rémunération annexée à la présente résolution soit adoptée aux fins de l'élection municipale 2013.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-386 SERVITUDE / ÉMISSAIRE SANITAIRE DE LA STATION D'ÉPURATION / SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC / LOT 1 546 201 / RÈGLEMENT N° 1605

CONSIDÉRANT que le tracé de l'émissaire sanitaire projeté de la station d'épuration doit traverser le lot 1 546 201, propriété de la Société d'habitation du Québec;

CONSIDÉRANT que le rapport d'évaluation préparé par M. Denis Lefebvre, évaluateur agréé, en date du 15 mai 2012, fixe à 23 100 \$ l'indemnité appropriée pour la SHQ;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un acte pour l'établissement d'une servitude pour un émissaire sanitaire sur le lot 1 546 201 ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE le trésorier soit autorisé à indemniser le cédant, la Société d'habitation du Québec, pour un montant de vingt-trois mille cent dollars (23 100 \$);

Imputation budgétaire : Règlement n° 1605.

« ADOPTÉE »

13-04-387 CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION / SERVICES PROFESSIONNELS / FOURNITURE POUR SERVICES D'APPUI AU PRÉSIDENT D'ÉLECTION POUR L'ÉLECTION 2013 / APPEL D'OFFRES PAR INVITATION N° 401-110-13-025

CONSIDÉRANT la tenue d'une élection municipale le 3 novembre 2013;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres par invitation afin de retenir les services d'une firme spécialisée en appui au président d'élection;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville approuve et entérine les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé en date du 15 avril 2013 par le greffier qui seront inscrits dans le document d'appel d'offres par invitation n° 401-110-13-25 pour la fourniture de services professionnels en appui au président d'élection pour les élections 2013;

ET QUE le comité responsable de l'étude des soumissions soit constitué conformément aux dispositions du Règlement n° 1537 de délégation de pouvoir de former le comité de sélection pour l'évaluation des soumissions et prévoyant la désignation du secrétaire du comité et que le greffier soit à la fois membre et secrétaire dudit comité.

« ADOPTÉE »

13-04-388 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES

Le Conseil municipal prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 28 mars 2013 totalisant un montant de trois millions cinq cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-neuf dollars et quarante-deux cents (3 587 369,42 \$).

**13-04-389 EMPRUNT TEMPORAIRE / RÈGLEMENT N° 1652 / PLANS ET DEVIS /
SURVEILLANCE / HONORAIRES PROFESSIONNELS / TRAVAUX DE PAVAGE,
BORDURES, TROTTOIR ET D'ÉCLAIRAGE D'UNE PARTIE DES RUES
MAURICE-RICHARD, JEAN-BÉLIVEAU, TOE-BLAKE ET JACQUES-PLANTE /
APPROBATION DU MAMROT**

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) approuvait, en date du 11 avril 2013, le Règlement d'emprunt n° 1652 autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de pavage, bordures, trottoir et d'éclairage incluant tous les travaux connexes d'une partie des rues Maurice-Richard, Jean-Béliveau, Toe-Blake et Jacques-Plante, en décrétant un emprunt d'un million sept cent quatre-vingt quatorze mille dollars (1 794 000 \$) à ces fins;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

D'autoriser le trésorier à emprunter temporairement au taux d'intérêt préférentiel en vigueur de la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le MAMROT, soit un million sept cent quatre-vingt quatorze mille dollars (1 794 000 \$), en attendant l'émission des obligations;

QUE le maire et le trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un ou des billets promissoires à cette fin.

« ADOPTÉE »

13-04-390 SERVICE DES ARTS ET DE LA CULTURE / DÉMISSION / COMMIS AUX PRÊTS

CONSIDÉRANT la lettre de M^{me} Abbie Roy, commis aux prêts temporaire en date du 22 mars 2013;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la démission de M^{me} Abbie Roy, commis aux prêts temporaire au sein du Service des arts et de la culture, et ce, à compter du 16 mai 2013;

QUE la Ville remercie M^{me} Roy pour son travail accompli au cours de son emploi;

QUE la Ville lui offre ses meilleurs vœux de succès dans ses projets futurs.

« ADOPTÉE »

**13-04-391 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / STAGIAIRE EN HORTICULTURE / 30 AVRIL
AU 14 MAI 2013 / DIVISION – PARCS, ESPACES VERTS ET PLATEAUX SPORTIFS**

CONSIDÉRANT la demande de stage effectué par M^{me} Léa Beaudoin dans le cadre du programme « Réalisation d'aménagements paysagers » du Centre de formation professionnelle des Moissons de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;

CONSIDÉRANT que la stagiaire est couverte par l'assurance responsabilité de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et qu'elle est également couverte en matière de santé et sécurité au travail;

CONSIDÉRANT la possibilité de retenir les services de M^{me} Léa Beaudoin pour un poste étudiant journalier pour la période estivale;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise M. Christian Janelle, chef de division – Parcs, espaces verts et plateaux sportifs au service des Travaux publics, à accepter la demande de stage non rémunéré dans le cadre du programme « Réalisation d'aménagements paysagers » du Centre de formation professionnelle des Moissons de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, et à signer, pour et au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion, tout document nécessaire à cette fin;

QUE la Ville accepte que M^{me} Léa Beaudoin effectue un stage non rémunéré au service des travaux sous la supervision de M. Christian Janelle, et ce, pour la période comprise entre le 30 avril et le 14 mai 2013 inclusivement.

« ADOPTÉE »

13-04-392 SERVICE DES EAUX / EMBAUCHE TEMPORAIRE / OPÉRATEUR D'USINE / TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT les besoins en remplacement temporaire au sein du Service des eaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de M^{me} Geneviève Leriche, contremaître – Assainissement des eaux en date du 2 avril 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche de M. Clermont Bouvier, à titre d'opérateur d'usine de traitement de l'eau potable temporaire au sein du Service des eaux, et ce, pour la période comprise entre le 2 avril 2013 et le 31 janvier 2014 inclusivement, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à la classe 5 de l'échelle salariale des employés temporaires cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-393 SERVICE DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE / EMBAUCHE TEMPORAIRE / JOURNALIERS ÉTUDIANTS / PÉRIODE ESTIVALE 2013

CONSIDÉRANT les besoins de main d'œuvre du Service des loisirs et de la vie communautaire pour la période estivale 2013;

CONSIDÉRANT les demandes d'approbation d'embauche temporaire de M. Marc Brunet, chef de division – Sports et logistique en date du 19 mars 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche de MM. Youri Mathieu, Shane Stanworth-Belleville, Étienne Lamoureux, Ianick Calamia et Alexandre Fortier à titre de journaliers étudiants (préposé aux terrains sportifs et support aux événements) au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire, selon les besoins du Service et sans horaire fixe, pour la période comprise entre le 15 avril et le 30 septembre 2013, et ce, au salaire prévu à l'annexe D – *Employé étudiant* de la convention collective de travail des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

13-04-394 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT / INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT / 24 AVRIL AU 12 MAI 2013

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 22 mars 2013;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville embauche M. Mathieu Normandeau à titre d'étudiant au poste d'inspecteur en environnement au sein de la division – Environnement du Service du développement et de l'aménagement du territoire, selon les besoins du Service et sans horaire fixe, pour la période comprise entre le 24 avril et le 12 mai 2013;

QU'à compter du 13 mai 2013, M. Mathieu Normandeau soit embauché à titre d'étudiant au poste d'inspecteur en environnement pour une durée maximum de 16 semaines, au salaire prévu à l'annexe « D » de l'échelle salariale des employés cols blancs (75 % du premier échelon de la classe correspondant au poste d'inspecteur en environnement) soit 16,634 \$ de l'heure; le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-04-395 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE /
EMBAUCHE DE DEUX ÉTUDIANTS / PATROUILLEURS / LIGNE VERTE / 24 AVRIL
AU 26 MAI 2013**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 28 mars 2013;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville embauche M^{me} Valérie Nearing et M. Alexandre Racicot à titre d'étudiants aux postes de patrouilleurs - Ligne verte au sein de la division – Environnement du Service du développement et de l'aménagement du territoire, selon les besoins du Service et sans horaire fixe, pour la période comprise entre le 24 avril et le 26 mai 2013.

QU'à compter du 27 mai 2013, M^{me} Valérie Nearing et M. Alexandre Racicot soit embauchés à titre d'étudiants aux postes de patrouilleurs - Ligne verte, et ce, pour une durée maximum de 12 semaines, au salaire prévu à l'annexe « D » de l'échelle salariale des employés cols blancs (75 % du premier échelon de la classe correspondant au poste d'inspecteur en environnement) soit 16,634 \$ de l'heure, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-04-396 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE /
EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT / INSPECTEUR EN RÉGLEMENTATION**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 22 mars 2013;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville embauche M^{me} Audrey Caouette à titre d'étudiante au poste d'inspecteur à la réglementation au sein de la division – Permis et inspections du Service du développement et de l'aménagement du territoire, selon les besoins du Service et sans horaire fixe, à compter du 13 mai 2013, et ce, pour une durée maximum de 16 semaines, au salaire prévu à l'annexe « D » de l'échelle salariale des employés cols blancs (75 % du premier échelon de la classe correspondant au poste d'inspecteur à la réglementation) soit 17,550 \$ de l'heure; le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-04-397 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / DÉMISSION / BRIGADIER SCOLAIRE
TEMPORAIRE SUR APPEL**

CONSIDÉRANT la lettre de M. Mario Tanguay, brigadier scolaire temporaire (sur appel) adressée à M^{me} Isabelle Bureau, directrice des ressources humaines en date du 2 avril 2013;

CONSIDÉRANT la lettre de M^{me} Manon Bernard, directrice générale, adressée à M. Mario Tanguay, en date du 8 avril 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la démission de M. Mario Tanguay, brigadier scolaire temporaire (sur appel) au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 2 avril 2013;

QUE la Ville remercie M. Tanguay pour le travail accompli au cours de son emploi;

ET QUE la Ville lui offre ses vœux de succès dans ses projets futurs.

« ADOPTÉE »

**13-04-398 ATHLÈTES DU CLUB DE HOCKEY DRAKKARS / MIDGET BB / SOUTIEN
FINANCIER**

ATTENDU que six (6) joueurs de l'équipe les Drakkars Midget BB, tous résidents de la Ville de Vaudreuil-Dorion, font l'objet d'une demande de soutien financier;

CONSIDÉRANT que ces athlètes participeront au Championnat provincial de la Coupe Dodge 2013 pour les athlètes de 17 ans et moins qui se déroulera à Mont-Laurier du 11 au 14 avril 2013;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens d'âge mineur de Vaudreuil-Dorion (Article 11.2.2.3 de la Politique générale d'intervention de l'Action Communautaire);

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de mille cinq cent dollars (1 500\$) soit versé à l'équipe Drakkars Midget BB par l'entremise de l'Association de hockey mineur Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière pour six (6) joueurs de Vaudreuil-Dorion, en raison de leur participation au Championnat provincial de la Coupe Dodge 2013 pour les athlètes de 17 ans et moins qui se tiendra à Mont-Laurier du 11 au 14 avril 2013;

QUE ce montant sera versé sur présentation d'une preuve de participation à l'événement susdit;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-04-399 ADJUDICATION DE CONTRAT / FOURNITURE DU MOBILIER URBAIN /
RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE PÉTANQUE / PARC LOUISE-JOSEPHTE**

CONSIDÉRANT que du mobilier urbain est déjà présent dans le parc Louise-Josephpte;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable d'installer le même type de mobilier, pour des raisons d'esthétisme;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a qu'un seul distributeur de ce produit au Canada;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Régnald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Techsport équipement récréatif, 4994, Route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0, pour la fourniture de vingt (20) bancs et une (1) table de pique-nique nécessaires à l'aménagement du terrain de pétanque situé dans le parc Louise-Josephite au montant de seize mille huit cent quarante-quatre dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (16 844,99 \$), incluant les taxes applicables;

ET QUE cette acquisition ainsi que les travaux préparatoires soient financés par le fonds de parcs, espaces verts et terrains de jeux.

« ADOPTÉE »

13-04-400

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC / ACHAT DE SEL REGROUPÉ DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSÉES

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

CONSIDÉRANT que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT que la Ville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Ville confie à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Ville, pour la saison 2013-2014;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Ville reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2013-2014, ce pourcentage est fixé à 0,9% pour les municipalités membres de l'UMQ et à 1,5% pour les municipalités non membres de l'UMQ;

QU'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'UMQ.

« ADOPTÉE »

13-04-401 CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION / SERVICES PROFESSIONNELS / CONTRÔLE QUALITATIF / MATÉRIAUX ET LEUR MISE EN ŒUVRE / CONSTRUCTION D'UN ÉMISSAIRE SANITAIRE / USINE D'ÉPURATION / RÈGLEMENT N° 1646

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville approuve et entérine les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé en date du 20 mars 2013 par la Division technique du Service du développement et de l'aménagement du territoire qui seront inscrits dans le document d'appel d'offres par voie d'invitation à l'égard de services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en œuvre dans le cadre du projet de construction d'un nouvel émissaire de l'usine d'épuration.

« ADOPTÉE »

13-04-402 ORDRE DE CHANGEMENT N° 3 / SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE / PRISE D'EAU ET CONDUITE D'AMENÉE / RÈGLEMENT N° 1498

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville prend acte et approuve l'ordre de changement n°3 relié au projet « Prise d'eau et conduite d'amenée – Règlement n° 1498 » totalisant un montant de cent douze mille cinq cent quatre-vingts dollars et quatre-vingt-sept cents (112 580,87 \$), taxes applicables non comprises;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1498.

« ADOPTÉE »

13-04-403 ORDRE DE CHANGEMENT N° 7.2 / ENTREPRENEUR GÉNÉRAL / PRISE D'EAU ET CONDUITE D'AMENÉE / RÈGLEMENT N° 1498

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville prend acte et approuve l'ordre de changement n°7.2 relié au projet « Prise d'eau et conduite d'amenée – Règlement n° 1498 » totalisant un montant de trois cent trente-quatre mille quatre cent trente-trois et dix-neuf cents (334 433,19 \$), taxes applicables non comprises;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1498.

« ADOPTÉE »

13-04-404 ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES N° 401-110-13-R1646.2 / TRAVAUX DE PROLONGEMENT / RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE / PARTIE DU BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de prolongement du réseau d'égout sanitaire sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes, dix (10) soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 10 avril 2013 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les dix (10) soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-13-R1646.2;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Pavages Vaudreuil Ltée., 888, Montée Labossière, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 8P2, pour les travaux de prolongement du réseau d'égout sanitaire sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes, et ce, pour un montant de huit cent quarante-trois mille quatre cent trente-trois dollars et soixante et un cents (843 433,61 \$), incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-13-R1646.2;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1646.

« ADOPTÉE »

13-04-405 ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES N° 401-110-13-R1643.4 / PLANTATION DE VÉGÉTATION ET ENSEMENCEMENT / BRANCHE N° 4 DU COURS D'EAU DAGENAIS-BESNER / SORTIE 35 DE L'AUTOROUTE 40 / RÈGLEMENT N° 1643

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de plantation de végétation et ensemencement – Branche n° 4 du cours d'eau Dagenais-Besner, cinq (5) soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 3 avril 2013 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, quatre (4) des cinq (5) soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-13-R1643.4;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence PNG Projets d'aménagement inc., 200, rue Cormier, Sorel-Tracy (Québec), J3R 1V2, pour les travaux de plantation de végétation et ensemencement – Branche n° 4 du cours d'eau Dagenais-Besner, et ce, pour un montant de quarante-huit mille neuf cent cinq dollars et trente et un cents (48 905,31 \$), incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-13-R1643.4;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1643.

« ADOPTÉE »

13-04-406 ORDRE DE CHANGEMENT N^{OS} 10, 12, 13 ET 14 / RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE ST-CHARLES / RÈGLEMENT N° 1643

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville prend acte et approuve les ordres de changement n^{OS} 10, 12, 13 et 14 reliés au projet « Réaménagement de l'avenue St-Charles – Règlement n° 1643 » totalisant un montant de trente-neuf mille huit cent soixante-trois et trente-trois cents (39 863,33 \$), taxes applicables non comprises;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1643.

« ADOPTÉE »

13-04-407 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1480-09 / RÈGLEMENT MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant de nouveau le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités.

13-04-408 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1564 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT (RMH 330)

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de stationnement (RMH 330).

13-04-409 ADOPTION PREMIER PROJET / RÈGLEMENT 1275-169 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1275 AFIN DE MODIFIER DES NORMES SE RAPPORTANT À L'APPARENCE EXTÉRIEURE DES BÂTIMENTS; AUX BÂTIMENTS, CONSTRUCTIONS ET USAGES ACCESSOIRES; À L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR; AUX PISCINES; AUX CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS AUTORISÉS DANS LES COURS À L'ÉTALAGE ET LA VENTE EXTÉRIEURE TEMPORAIRE; AUX MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE le premier projet de règlement n° 1275-169 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier des normes se rapportant :

- à l'apparence extérieure des bâtiments;
- aux bâtiments, constructions et usages accessoires;
- à l'aménagement extérieur;
- aux piscines;
- aux constructions et équipements autorisés dans les cours;
- à l'étalage et la vente extérieure temporaire;
- aux matériaux de revêtement extérieur. »

soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 6 mai 2013 à 19 h à l'hôtel de ville aux fins de cette consultation et qu'à cet effet le greffier publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

13-04-410 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT 1275-169 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1275 AFIN DE MODIFIER DES NORMES SE RAPPORTANT À L'APPARENCE EXTÉRIEURE DES BÂTIMENTS; AUX BÂTIMENTS, CONSTRUCTIONS ET USAGES ACCESSOIRES; À L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR; AUX PISCINES; AUX CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS AUTORISÉS DANS LES COURS À L'ÉTALAGE ET LA VENTE EXTÉRIEURE TEMPORAIRE; AUX MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Le conseiller M. Paul Dumoulin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de modifier des normes se rapportant :

- à l'apparence extérieure des bâtiments;
- aux bâtiments, constructions et usages accessoires;
- à l'aménagement extérieur;
- aux piscines;
- aux constructions et équipements autorisés dans les cours;
- à l'étalage et la vente extérieure temporaire;
- aux matériaux de revêtement extérieur. ».

13-04-411 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1275-180 / AGRANDISSEMENT, CRÉATION ET DÉPLACEMENT DE ZONES / ABROGATION ET CRÉATION DE GRILLES DES USAGES ET NORMES / ZONES VISÉES : H1-660, H1-669, H1-671, I1-669, I2-645, I2-646 ET I2-671 / SECTEUR DE LA RUE MARIER À L'OUEST DE LA RUE DE TONNANCOUR

ATTENDU que la Ville a adopté à une séance tenue le 18 mars 2013 un projet de règlement portant le n° 1275-180;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 2 avril 2013 à 19 h;

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1275-180 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1275-180 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin :

- d'agrandir la zone résidentielle H1-660 à même une partie des zones industrielles I1-669 et I2-671
- de créer les nouvelles zones résidentielles H1-669 et H1-671
- d'abroger la grille des usages et normes des zones industrielles I1-669 et I2-671
- de créer la grille des usages et normes pour les nouvelles zones résidentielles H1-669 et H1-671
- de déplacer la zone tampon de la zone industrielle I2-671 et de la relocaliser à même la zone industrielle I2-645
- de créer une nouvelle zone tampon sur une partie de la zone industrielle I2-646 ».

« ADOPTÉE »

13-04-412 AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

D'entériner l'autorisation accordée par la directrice générale, savoir :

- Fermeture de la rue Chicoine, entre le Restaurant Le Sunny's et la rue Chenonceau, pour la tenue d'une course de boîtes à savon le 1^{er} juin 2013;

« ADOPTÉE »

13-04-413 PÉRIODE DE QUESTIONS – ÉLUS

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

13-04-414 PÉRIODE DE QUESTIONS – ASSISTANCE

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

13-04-415 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 20 h 07 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier